



René Emmanuel Sadi, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, dément dans un communiqué publié ce jour, des négociations avec les leaders séparatistes.

«Hier, 2 juillet 2020, neuf des nôtres, avons été invités, et nous sommes entretenus avec une équipe du Gouvernement de la République du Cameroun, à propos de l'initiative d'un cessez-le-feu, suite à l'appel des Nations-Unies. Les termes sont en discussion, et nous informerons les Ambazoniens une fois que des progrès significatifs seront faits», a annoncé Ayuk Sisiku Tabe, président de la République chimérique de l'Ambazonie.

Par ailleurs, le gouvernement dans son communiqué, **« réaffirme sa disponibilité à rechercher des solutions pacifiques à la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, notamment par la dialogue. Il est par conséquent ouvert aux différents contacts initiatives et propositions allant dans ce sens et le respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Cameroun ».**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement de la République porte à la connaissance de l'opinion, que l'information diffusée dans les réseaux sociaux, sur la tenue le 02 juillet 2020, de négociations entre une délégation gouvernementale et des sécessionnistes en instance de jugement, n'est pas conforme à la réalité.

Le Gouvernement réaffirme sa disponibilité à rechercher des solutions pacifiques à la crise dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, notamment par le dialogue. Il est par conséquent ouvert aux différents contacts, initiatives et propositions allant dans ce sens, dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Cameroun.

Le Gouvernement lance de nouveau un appel aux groupes armés pour qu'ils cessent les atrocités contre les populations civiles ainsi que la destruction des infrastructures de développement et répondent favorablement à l'offre de paix du CHEF DE L'ETAT, S.E Paul BIYA.

Les forces de défense et de sécurité, dans le respect des lois et règlements de la République, continueront quant à elles à accomplir, avec professionnalisme, leur devoir de protection des citoyens et de leurs biens./-

Fait à Yaoundé, le 06 juillet 2020

